

GREC

INSTRUMENTS DE MUSIQUE. — LA LYRE, LE LUTH, LES FLUTES.

Quoique la fable attribuât à Apollon l'invention du luth, et à Mercure celle de la lyre, les noms des instruments à cordes des Grecs dérivant presque tous du phénicien, du syriaque, du thrace et de l'hébreu, indiquent qu'ils venaient de l'étranger. Dès la plus haute antiquité, chez toutes les nations, ces instruments furent employés pour accompagner les hymnes aux Dieux; chez les Grecs, considérés comme nobles par excellence, ils figurent toujours dans les danses et les chants sacrés. On les retrouve dans les fêtes publiques, aux festins d'apparât et, avec le temps, dans toutes les occasions d'allégresse publique et privée. Platon, qui bannit les flûtes de sa république et n'y permet que l'usage de la lyre, dit que c'était un instrument grave, utile, et propre à inspirer l'amour de la vertu. Son accompagnement faisait éprouver au moins aux Grecs des sensations de sérénité; un chant qui en était dépourvu leur semblait empreint de tristesse : il chante un hymne sans lyre, dit Eschyle pour exprimer un chant plaintif.

La lyre est un instrument à cordes que l'on touchait des deux mains par les deux côtés à la fois, la main droite armée d'une plectre, la gauche pinçant les cordes. A l'origine, elle était sans table d'harmonie, et la partie inférieure, concave, affectait la forme d'une carapace de tortue, en souvenir, disait-on, de Mercure qui, rencontrant sur les sables de l'Égypte une tortue desséchée, aux membranes durcies, tendues, résonnantes, en avait conçu l'idée de son instrument; on en faisait alors les montants avec les cornes de certains animaux, notamment de l'antilope sauvage; l'expression de cornes de la lyre en était restée, même plus tard, lorsqu'on les fit de toute autre matière. Les deux cornes étaient reliées par une traverse sur laquelle on tendait les cordes; en somme, ainsi que l'a remarqué Scaliger, la lyre ressemblait à l'espèce de scarabée dit cerf-volant. Les Latins l'appelaient dans un

sens général, testudo, tortue.

Les cordes étaient ordinairement faites de boyaux de mouton, et aussi de fil de lin, au dire d'un ancien scoliaste; avec le temps on en fit de métal; le nombre en varia beaucoup. Le joueur posait sa lyre sur ses genoux, quand il jouait assis; debout, il la portait suspendue par une courroie portée en sautoir, ou même simplement suspendue à son cou. Lorsqu'elle était de trop gande taille et d'un poids trop excessif, comme le barbitos ou barbiton aux fortes cordes, qui, par la sonorité et la dimension était à la lyre ordinaire ce que le violoncelle est au violon, elle avait au-dessus de la base un bouton d'isolement pour reposer, sans que le corps de résonnance fût affaibli. On voit que les proportions de l'instrument ne varièrent pas moins que le nombre des cordes. Si la forminga ou phorminga, de l'Apollon citharède ou musagète, est haute comme la moitié de la figure entière, il y a des exemples de lyres qui en atteignent les deux tiers. Quant au nombre des cordes, il y en eut jusqu'à vingt et même jusqu'à quarante; le nom magadis, d'origine hébraïque (meged, megedin, chose précieuse) dont parle Anacréon, avait vingt cordes, Quand leur nombre s'élevait ainsi, elles étaient couplées à l'unisson, le magadis ne rendant que dix sons, la lyre de quarante cordes en produisant vingt. On jouait de ces instruments compliqués avec les doigts seuls, sans le plectre; c'était la perfection de l'art. La triple lyre, qui aurait été plus compliquée encore, et serait le plus étendu des instruments à cordes des anciens, inventée, dit-on, par Pythagore de Zacinthe et disparue avec lui, ne semble avoir jamais pu être en usage. Athénée, qui en a donné la description, dit qu'elle était construite de manière à rappeler le trépied du temple de Delphes.

Le plectre, dans son sens primitif: ce qui sert à frapper, faisait de la lyre un instrument de percussion; c'était un bâton court, rond, souvent légèrement arqué, affilé à l'un de ses bouts, arrondi de l'autre, variant d'ailleurs dans le détail, selon la diversité des instruments et la main du musicien. Le plectre, selon Pollux, fut d'abord l'ongle ou la corne de quelque animal, généralement de la chèvre; on le fit ensuite de matières

précieuse et surtout d'ivoire. Il devait à l'origine, être assez lourd; puisque Hercule tua avec le sien le poète Linus qui lui enseignait la musique. Le plectre courait d'une corde à l'autre : on l'insérait entre elles ou on les en frappait.

La lyre fut l'objet de nombreux perfectionnements; on se servit de chevilles pour la tension des cordes, et la simple concavité inférieure aboutit, avec le temps, à l'établissement d'un corps de résonnance, ajouré, por-

tant un chevalet pour tendre les cordes comme on le voit dans la basse de viole.

Le luth primitif aurait été de bois, et non composé de matières osseuses; il n'avait pas à sa base la concavité procurée par la carapace de la tortue ou le crâne de quelque animal. Cette matière était remplacée par une traverse creuse, rectangulaire, véritable premier corps de résonnance, sur laquelle les cordes étaient montées en sens contraire des cordes de la lyre, c'est-à-dire qu'elles étaient rapprochées par le haut et s'espaçaient sur la base creuse, produisant évidemment des sons plus puissants que ceux de la lyre osseuse; deux montants et une traverse supérieure de jonc lui donnaient aussi une apparence plus simple; mais ce système, décrit en entier par Hésychius, semble avoir abouti à la fusion des deux principes; fusion dont les cordes verticales des instruments les plus avancés seraient la résultante directe. Pollux et Homère, tout en employant l'expression de lyre et de luth, ne semble d'ailleurs les considérer que comme un seul et même instrument.

On fit de la lyre un objet de luxe à toutes les époques. On voit dans l'Iliade que les envoyés d'Agamemnon pénétrant sous la tente d'Achille, trouvèrent le héros occupé à relever son âme agitée avec les sons d'une lyre d'un beau travail, ornée d'un joug d'argent. Avec le temps on rendit les lyres précieuses par le travail; un seul exemple suffira pour montrer jusqu'où put aller ce genre de luxe. Lucien raconte qu'un certain Evangelus de Tarente se présentant aux jeux pythiques, avait une lyre en or le plus fin, enrichie d'anneaux, de pierreries, et de belles sculptures représentant Apollon, les Muses et Orphée. Or, ce concurrent, dont le jeu fut bafoué,

n'était qu'un simple citoyen.

Les modernes sont d'accord pour reconnaître dans la cithare la mandore égyptienne; les poètes grecs l'ont nommée dans un sens indéterminé : on en retrouve le nom dans la guitare à laquelle l'instrument ressemble;

on en jouait en la portant en bandoulière, et en employant souvent le plectre de roseau ou de plume.

L'usage des flûtes était si commun en Grèce, qu'il rentrait dans toutes les cérémonies sacrées ou profanes, publiques ou privées. Le nombre, la variété en était considérable (voir Pl. au signe du violon, sous la rubrique romaine, les n° 1, 3, 4, 7, 8, 9 et 10, et aussi n° 19, la musette, tous instruments grecs). Les flûtes les plus remarquables sont les doubles, disposées de manière à être jouées ensemble par la même personne; elles étaient ou parfaitement égales, résonnant à l'unisson, ou différaient en longueur et en grosseur, rendant alors deux sons différents, l'un grave, l'autre aigu. On les fit de bronze, de fer, d'os, d'or, d'argent, de laiton, de cuivre, d'ivoire, de bois rares et précieux. On avait longtemps fait de préférence les flûtes doubles d'une seule pièce divisée, avec le jonc sans nœuds du lac Orcomène, en Béotie : la partie supérieure, la plus grosse, était pour la main gauche; la plus fine, était pour la droite.

Nº 2.

Portant la lyre, jouant de la double flûte à embouchure unique, et cheminant accompagné de son chien; c'est un de ces musiciens et danseurs ambulants qui apportaient dans les petites bourgades, les villages, la gaieté des banquets. C'étaient les descendants de ces anciens musiciens errants comparables aux bardes des Celtes, aux scaldes de l'Irlande et de la Scandinavie, aux troubadours du moyen âge, qui étaient eux-mêmes les auteurs des compositions musicales et poétiques qu'ils récitaient en s'accompagnant de la lyre. Les Grecs qui accordaient tant de puissance à la musique, qu'ils lui attribuaient le pouvoir de guérir certaines maladies, accueillirent longtemps avec plaisir ce passant annonçant sa venue avec sa flûte aiguë, éveillée comme un fifre. Ce chanteur et danseur rhythmait la poésie en s'accompagnant, et, comme les bacchants dansant le sicinnium, dansait en jouant lui-même de son instrument. La liberté du costume, l'allure faunesque du personnage, son chien, dénonçant ou annonçant le cynique, disent assez ce que ces aventuriers étaient devenus sur le sol hellénique, où ils finirent par être aussi déconsidérés que le cincedus et le saltator le furent à Rome.

Nº 13.

Femme accordant sa lyre, l'éprouvant d'une main, de l'autre tenant une

corde de rechange. Cette musicienne est une psaltria, de celles dont la profession, en Grèce, était d'aller avec leur instrument danser et chanter dans les festins. Elle porte une de ces robes qui faisaient reconnaître les courtisanes à Athènes, où elles étaient obligées par la loi de porter des étoffes à fleurs et de diverses couleurs; ces robes étaient souvent en coton (il n'y avait que les femmes et les enfants qui en fissent usage); parfois elles étaient transparentes comme la Tarentine, si célèbre dans l'antiquité. L'habitude de l'admission des psaltriæ dans les réunions des maisons particulières ne fut contractée à Rome qu'après la défaite d'Antiochus. C'est l'armée revenant d'Asie qui en introduisit l'usage.

Nº 1.

Lyre avec table d'harmonie.

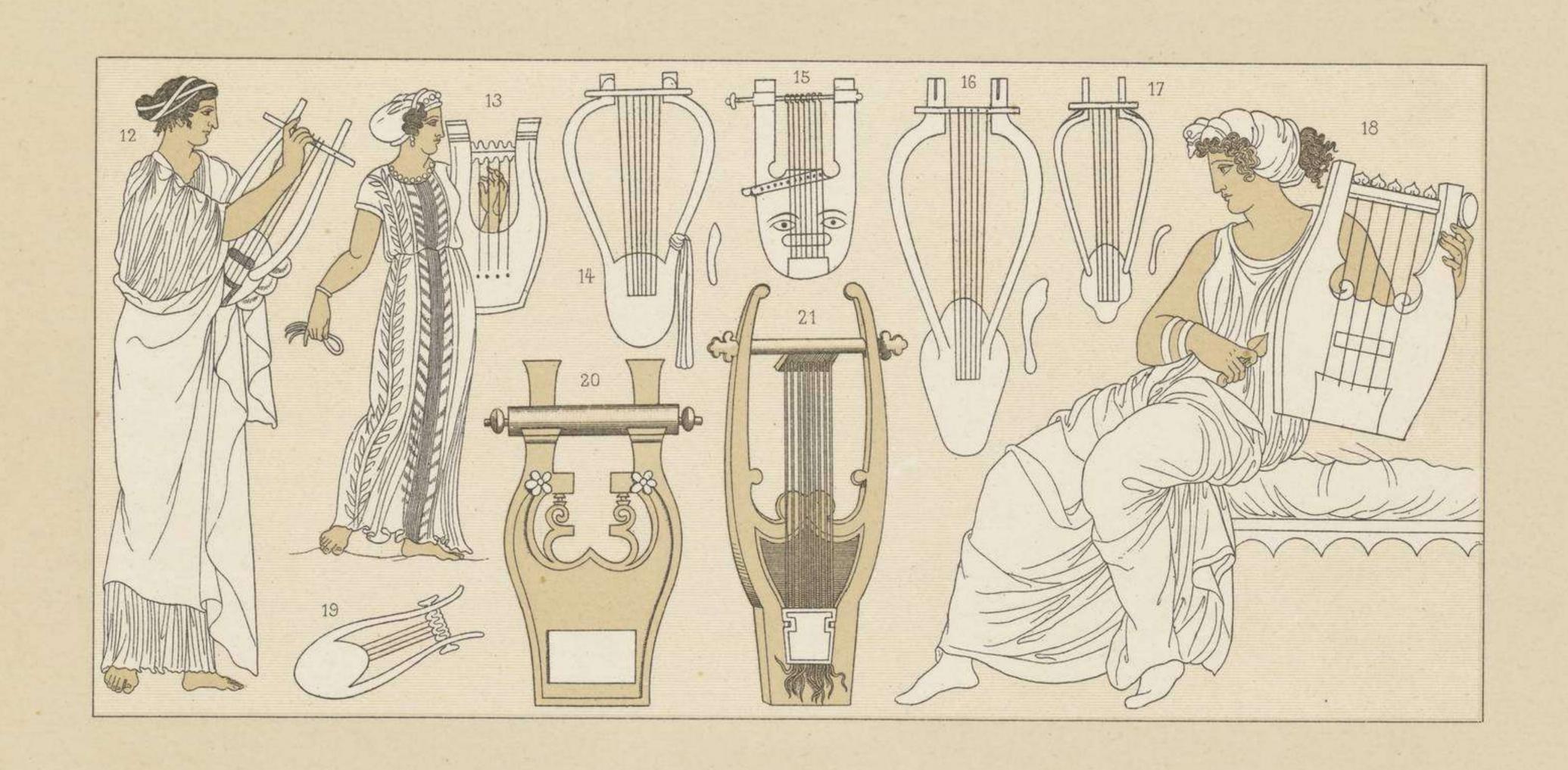
N° 3.

Cithare.

Nos 4 et 6.

Syrinx, la flûte champêtre inventée par Pan, est composée d'ordinaire de sept tiges creuses de roseau de longueur inégale; ces deux exemples,





GRECE

GREECE

GRIECHENLAND

43 ·

IMP. FIRMIN DIDOT et Cie PARIS

Massias lith

provenant d'Herculanum, en offrent un plus grand nombre, car on compte huit tuyaux, d'une part, et onze de l'autre.

Nº 5.

L'instrument tenu par cette figure, dont malheureusement on ne voit pas la partie inférieure, a été considéré à cause de la disposition des cordes, contraire à celles de la lyre, comme offrant l'image du luth primitif.

Nº 7.

Lyre.

Nº 8.

Trigone ou harpe, que des cordes de longueur inégale rangent dans la famille des sambuques.

Nº 9.

Lyre d'une forme particulière, provenant d'une peinture d'Herculanum, où elle se trouve entre les mains de Chiron; elle a onze cordes verticales dont les bouts sont flottants au bas de l'instrument, et, sur la traverse supérieure, onze tuyaux couchés horizontalement; le plectre est à côté.

Nº 10.

Lyre avec cordes montées sur chevalet. Celui-ci manque, mais la direction des cordes l'indique.

Nº 11.

Lyre à deux cordes très fortes.

Nº 12.

Femme serrant les chevilles du haut de sa lyre.

Nº 13.

Psaltria, accordant une lyre dont les cordes sont montées sur chevilles, par en bas.

Nº 14.

Lyre avec son cordon de suspension.

Nº 15.

Lyre d'un système complet où l'on peut voir comment se posait le plectre, lorsque l'instrument était au repos.

Nos 16 et 17.

Lyres avec leurs plectres.

Nº 18.

Cette femme tient une lyre du genre de celles qu'Hésychius appelle phorminges, parce que leur plénitude et leur forme avaient quelque rapport avec la poitrine humaine. (Les nos 10, 13, 15 et 20 se rapprochent plus ou moins de ce type.)

Nºs 19, 20 et 21.

Lyres de diverses formes; on retrouve au n° 21 la particularité signalée au n° 9, des cordes à bouts flottants.

Exemples fournis par Willemin : Costumes de l'Antiquité. Texte d'après Ferrari et Mongez.